

RECRUTE

AGENT POLYVALENT SPÉCIALITÉ ÉLECTRICIEN (H/F) – SECTEUR 3 (ROCHEFORT)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Adjoint technique (C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	8 décembre 2024
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Au sein des services techniques, vous évoluez au service « proximité », service polyvalent par excellence. Ses agents réalisent des interventions variées et de tous niveaux techniques dans la maintenance des bâtiments et l'entretien des espaces publics.

Plus précisément, vous êtes affecté(e) au service proximité du secteur géographique n°3. Il intervient pour le compte et sur le territoire des 6 communes du secteur (Rochefort, Denée, Mozé, Val-du-Layon, Beaulieu-sur-Layon, St-Jean-de-la-Croix).

Le service est composé d'une dizaine d'agents. A titre d'information, le secteur 3 compte près d'une trentaine d'agents, tous services techniques confondus (espaces verts, proximité, bâtiments et voirie).

MISSIONS

Identifié(e) comme référent et spécialiste électricité au sein du service, vous réalisez également des missions variées, sous l'encadrement de votre chef d'équipe et suivant les besoins des communes.

- **Bâtiments (écoles publiques, mairies, salles communales, etc.) (environ 75 % du temps) :**
 - Électricité : travaux, dépannages, consignations ou autres opérations d'ordre électrique en basse tension (mission réalisée en atelier et sur sites).
 - Petits travaux de réparation (maintenance de 1^{er} niveau : plomberie, menuiserie, serrurerie, etc.).
 - Entretien courant de locaux et d'installations (curage de gouttière, entretien d'école, nettoyage de VMC, etc.).
 - Entretien piscine de Rochefort (test PH, entretien premier niveau machinerie, nettoyage, etc. Activité en turn-over).
- **Propreté des espaces publics (trottoirs, rues, places, etc.) :**
 - Désherbage et balayage (manuel ou mécanique), ramassage de feuilles mortes, etc.
 - Propreté urbaine (changer des poubelles, enlever des dépôts sauvages, nettoyer des toilettes publiques, etc.).
 - Entretien de mobilier urbain, de signalisation de voirie.
- **Manifestations et déménagements (marchés, festivités communales, etc.) :**
 - Manutention et installation de matériels (barrières, tables, chaises, podiums, isoloirs, etc.).

- **Activités ponctuelles :**
 - Renfort ponctuel auprès d'autres services (voirie, espaces verts).
 - Illuminations de Noël (pose et enlèvement des décorations).
 - Viabilité hivernale (salage, sécurisation d'accès, etc.).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** Rochefort-sur-Loire (centre technique)
- **Temps de travail :** 37h30 annuel, avec alternance entre période « estivale » et période « hivernale » :
 - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
 - « estivale » : régime de 39h, avec horaires de 7h30 à 16h30.
 - Astreintes : possibles (sur base du volontariat).
- **Contraintes d'exercice :** travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, risques liés à la présence de déchets de différentes natures.
- **Interlocuteurs :** élus, usagers, entreprises, associations, gestionnaires de locaux, etc.
- **Engins & équipements utilisés :** débroussailleuse, souffleur, fourgons, camionnettes, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
- **Avantages :**
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), compte épargne temps (CET).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
 - Prime mobilité durable (si covoiturage ou vélo – sous conditions).
 - EPI : fournis
- **Perspectives d'évolutions :**
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Dans notre structure : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Vous appréciez les travaux manuels, réaliser des tâches variées et le travail en extérieur.
- Idéalement, diplômé(e) en électricité. A défaut, aptitudes en la matière (possibilité de vous former, notamment en habilitation électrique).
- Permis de conduire B obligatoire.
- Seraient un + (possibilité de vous former) : permis BE (remorque), permis C (poids-lourds), CACES nacelle.

Connaissances :

Vous disposez de connaissances ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour le développement de connaissances dans les domaines suivants :

- Connaissances techniques et générales électricité (plans, consignes, sécurité, etc.).
- Notions liées au bricolage, aux petites pathologies du bâtiment (pannes, dysfonctionnements, etc.).
- Entretien du petit matériel, notamment à moteur (graissage, affûtage, etc.).

Savoir-faire :

- Rigueur (respect des consignes, travail appliqué).
- Capacité à s'auto-organiser, sens des responsabilités (préparation de ses chantiers et outils, réactivité face aux sollicitations).

Savoir-être :

- Travail en autonomie et capacité à travailler en équipe.
- Esprit d'initiative, savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).
- Sens du service public, exemplarité (travail sur la voie publique, diplomatie avec les usagers).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. Notre chargé(e) de recrutement vous contactera à la fin de l'appel à candidatures (si votre candidature est présélectionnée).
3. Entretien avec le jury prévu **le mercredi 18 décembre après-midi.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Daout, responsable secteur 3, 02.41.75.59.12

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.